

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

**Présents** : M Dumoulin Christian *1er adjoint*, M Guerin Patrick *2e adjoint*, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme Malherbe Françoise, Mme McLellan Katharina

**Absents** :

### **Ordre du jour :**

- Avis du Conseil Municipal sur le projet de parc éolien de Roquetaillade Conilhac
- Point sur le transport scolaire
- Adhésion au Syndicat des Eaux du Limouxin
- Point sur les travaux
- Questions diverses

M Christian DUMOULIN a été désigné secrétaire de séance

## **I) DELIBERATIONS DIVERSES**

### **1) Projet de parc éolien de Roquetaillade Conilhac**

L'enquête publique a lieu du 15/12/21 au 26/01/22. Les communes doivent donner un avis au plus tard dans les 15 jours suivant cette clôture.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE** de donner un **avis défavorable** (Vote : favorable 3, défavorable 4, abstention 0)

## **I) QUESTIONS DIVERSES**

### **1) Transport scolaire**

- un point d'arrêt pour la commune. Suite à l'appel de Thierry le transporteur a remis l'arrêt dans le village. Le conseil municipal demande si c'est faisable d'avoir un arrêt au Cammas : Thierry appellera la société
- Changement de collège rattachement : Thierry a contacté Philippe ANDRIEU maire de Céprie et élu au niveau de la région pour les questions du transport scolaire. Soit on reste rattaché à Limoux avec dérogation pour les enfants qui vont au collège de Couiza, soit on bascule sur Couiza avec dérogation pour les enfants qui vont à Limoux.

On ne souhaite pas déplacer le problème en changeant de collège de rattachement.

Thierry nous présente un projet de mail qu'il va envoyer à Philippe ANDRIEU pour confirmer notre questionnement. Philippe ANDRIEU organise un rendez-vous avec Mme CHABBERT.

### **2) Adhésion syndicat des eaux du Limouxin**

Thierry a appelé M. PECH pour informer que la commune de Bourigeole est intéressé pour rejoindre ce syndicat plutôt que de renouveler le contrat d'affermage.

Nous devons faire un courrier à M. Pierre DURAND, Maire de Limoux et président du syndicat, pour officialiser cette demande. Le bureau d'étude nous demandera alors un certain nombre d'informations qui permettront au syndicat de nous faire une proposition.

### **3) Point Travaux**

- La réfection du mur du cimetière dans le cadre d'un chantier d'insertion est terminée  
423,34 € de matériaux (sable, ciment) + 1697 € Main œuvre = 2120,34 €
- goudron route Cammas terminé
- chemin le long du hangar de Vincent : à planifier entre Vincent et l'entreprise Burgat, attention à la date limite de la subvention
- chemin de Bringou : Vincent est allé voir, il y a une ornière de 60 cm.  
Il doit calculer le volume de gravier nécessaire. Thierry contactera l'entreprise Burgat
- Il faut refaire une demande de subvention bétonnage début chemin Maynard, trou récurrent route de Bouriech,...

#### **4) Demande de travaux et demande de permis de construire**

Le Conseil Municipal est sollicité pour des sujets sans grandes conséquences pour le village contrairement aux « demande de CU » et « demandes de permis de construire ».

Une partie du Conseil Municipal souhaite que ces demandes soient débattues en Conseil Municipal et s'étonne que la DDTM ait accordé un CU à M Serge Burcet suite à sa demande de construire un hangar agricole sur sa parcelle à côté du cimetière : *l'église est toute proche, cela va dénaturer l'entrée du village*

Le Maire précise que :

- la demande de CU est seulement soumis à l'avis du Maire concernant les équipements publics desservant le projet (voirie, réseau distribution eau, réseau électricité, assainissement, sécurité incendie)
- ce n'est pas parce que l'on a un CU que l'on obtient le permis de construire. Les bâtiments de France doivent notamment donner leur avis.

Fin du conseil à 22h